



QUESTIONS À MOHAMED SEBBAR,
Secrétaire général du Conseil
national des droits de l'homme

PROPOS RECUEILLIS PAR
AISSA AMOURAG

“Nous travaillons pour la libération des salafistes”

Maroc Hebdo International : On parle d'une libération imminente des prisonniers islamistes. Y a-t-il un calendrier précis ?

Mohamed Sebbar : Une libération imminente ? A mon avis, c'est encore trop tôt pour en parler. Mais nous travaillons dur pour cette libération. Comme tout le monde le sait, la décision de leur libération dépend de la plus haute autorité de l'Etat par le biais d'une grâce royale. Autrement, ils vont continuer à purger leurs peines.

Sont-ils demandeurs d'une grâce royale ?

Mohamed Sebbar : Oui pour la plupart d'entre eux. Mais il faut savoir que les prisonniers islamistes sont répartis entre plusieurs catégories. Il y en a certains qui sont condamnés après les attentats du 16 mai 2003 pour leur implication dans ces derniers, d'autres avant les attentats, d'autres encore sont condamnés pour leur discours idéologique jugé dangereux par l'Etat et enfin certains sont condamnés pour des actes criminels réels. Cette composition hétéroclite rend complexe la gestion du dossier sur le plan politique.

Vous avez récemment rendu visite à certains d'entre eux, dans la prison Toulal à Meknès, pour les convaincre de mettre fin à leur grève de la faim. Comment sont-ils aujourd'hui ?

Mohamed Sebbar : Leur situation n'était pas aussi alarmante, contrairement à ce qu'on dit. J'ai quand même réussi à les convaincre d'arrêter leur grève de la faim, qu'ils ont entamée depuis mi-décembre dernier. J'ai discuté avec leurs représentants sur un certain nombre de points dont l'amélioration de leurs conditions carcérales. Et j'ai obtenu pour eux auprès de l'administration centrale des prisons la satisfaction de certaines de leurs revendications. Dont l'accès aux journaux et aux téléphones portables pour communiquer avec leurs proches. Ces derniers peuvent également leur rendre visite selon un calendrier déterminé. La durée de promenade dans la cour a été aussi augmentée pour mieux respirer.

Qui gère aujourd'hui concrètement et directement le dossier des prisonniers islamistes ?

Mohamed Sebbar : Plusieurs intervenants sont impliqués dans le dossier. Il y a, d'un côté, le ministère de la Justice, qui en assure une gestion technique et politique et, de l'autre, le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) qui, lui, s'occupe de l'aspect relatif au respect des droits de l'Homme. Mais le CNDH se concerta souvent avec le ministère de la Justice pour toute action visant à apporter une solution à ce dossier ultrasensible. ■